



▶ Siège social

Lahage, le 12 novembre 2018

RECRUTEMENT EXTERNE DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'AJH

Conformément aux dispositions de la CCN du 15.03.1966, TITRE III –Art.11,
il est fait appel à candidature interne, au poste de :

Chefs de service paramédical – 2 ETP

Pour la MAS Al Cantou et le FAM l'Oustal
Lieu d'exercice : 31470 FONSORBES

MISSIONS :

Le chef de service paramédical exerce l'ensemble de ses missions sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'établissement et en partenariat avec les chefs de service des différents sites. Il/elle est le relais de la politique de l'institution au plus près des personnes accompagnées, de leur entourage et des équipes.

Il/elle décline avec l'équipe pluridisciplinaire dont il assure la coordination, l'ensemble des projets en lien avec le projet de soins et le projet d'établissement. Il/elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.

Il/elle exerce ses fonctions, dans 7 grands domaines d'activité ayant tous comme fil conducteur une démarche qualité :

1. Organisation de la dispensation des soins et des services aux personnes accompagnées
2. Coordination des ressources humaines et des compétences
3. Gestion des moyens matériels
4. Prévention et la gestion des risques
5. Gestion et l'information et formation
6. Collaboration avec le médecin coordonnateur
7. Partenariat et réseau avec les ressources du bassin de santé
8. Conceptualiser un projet global de santé : politique de promotion de la santé.

A ce titre le/la chef de service paramédical :

- Anime les équipes ainsi que le projet de soins de l'établissement ;
- Assure la coordination des soins, dans le respect des procédures et protocoles ;

- Gère la planification du travail, des remplacements et des soins, dans un souci de qualité
- Évalue le fonctionnement général du service, en particulier dont il rend compte par l'établissement du rapport d'activité.
- Conduit les entretiens professionnels et assure des astreintes
- Organiser la communication au sein des différents sites (choix des supports, des lieux, des temps ...) et avec l'équipe de direction
- Effectue les soins infirmiers que requiert la promotion de la santé, la prévention de la maladie et les soins aux personnes accueillies, qui intègrent qualité technique et qualité des relations avec le résidant et son représentant légal.

PROFIL :

- Diplôme d'IDE
- Diplôme de niveau II d'encadrement
- Expérience significative d'encadrement dans le secteur Médico-social.
- Maîtrise de l'informatique.
- Maîtrise du cadre juridique et technique.

STATUT :

- CC66
- Coeff 770 points

PIECES A FOURNIR :

- Copies diplômes
- Lettre de motivation manuscrite

MODALITES DE RECRUTEMENT :

- Entretiens
- Postes à pourvoir au 02 janvier 2019 pour le FAM et 01 avril 2019 pour la MAS

Les offres de candidature sont à transmettre à la direction des ressources humaines par mail :
recrutement@ajh.fr